

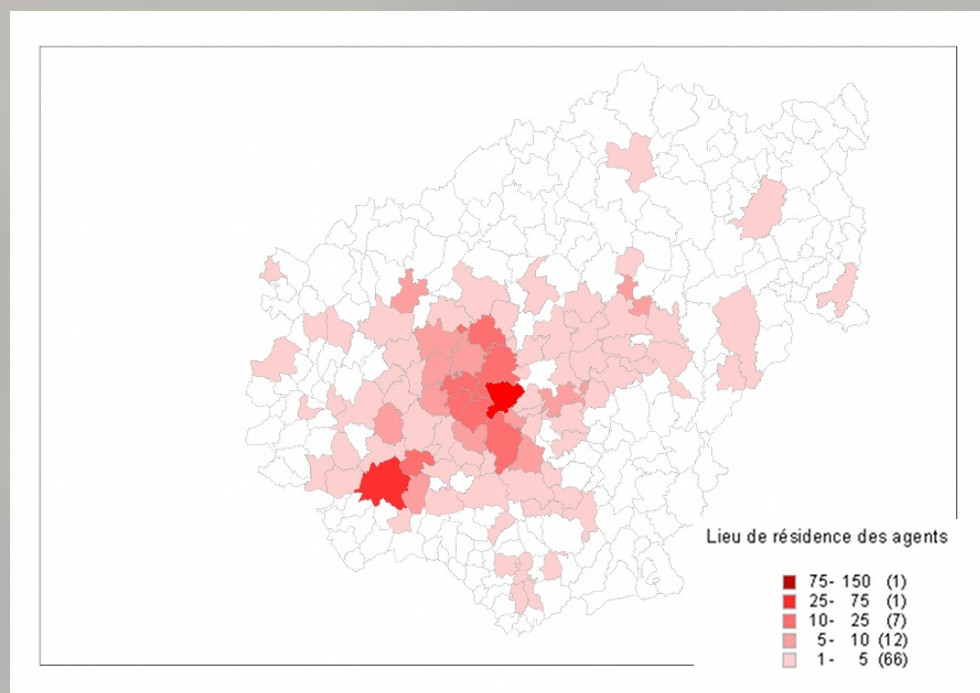


Le diagnostic - 1 - du P.D.A

Les résultats globaux

- 11 structures font parties du périmètre retenu pour le PDA de Tulle : Préfecture, DDT, DDSCPP, Inspection Académique, UT-DIRECTE, DMD, ONAC, TG, DSF, Commissariat et les Services de Gestion de la Cité Administrative
- enquête déplacement lancée le 27/09/10 pour se clôturer le 25/10/10
- sur 783 agents enquêtés, 484 réponses ont été obtenues, soit un taux de réponse de 64,3 %

Les données personnelles

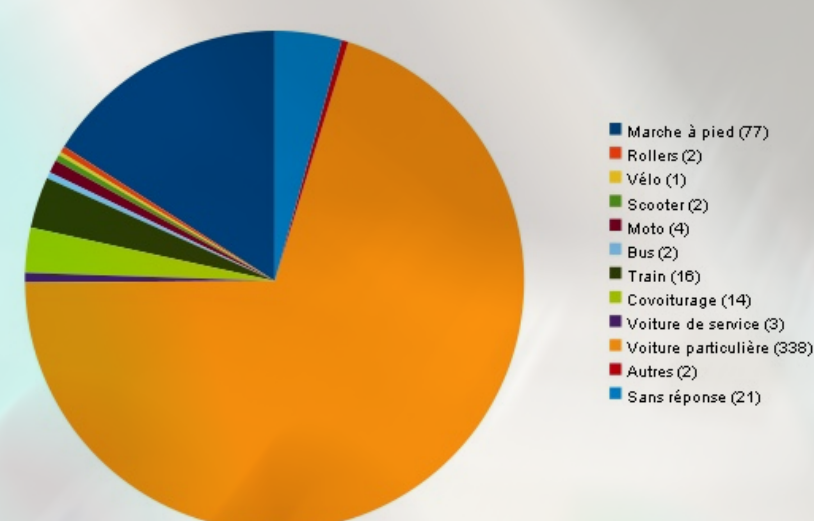


Une grande majorité des agents enquêtés résident à Tulle ou dans ses environs. Le second pôle le plus dense est celui de l'Agglomération de Brive. Ce regroupement en deux grands pôles facilitera les actions liés aux transports en commun ou au covoiturage.

Les déplacements domicile / travail

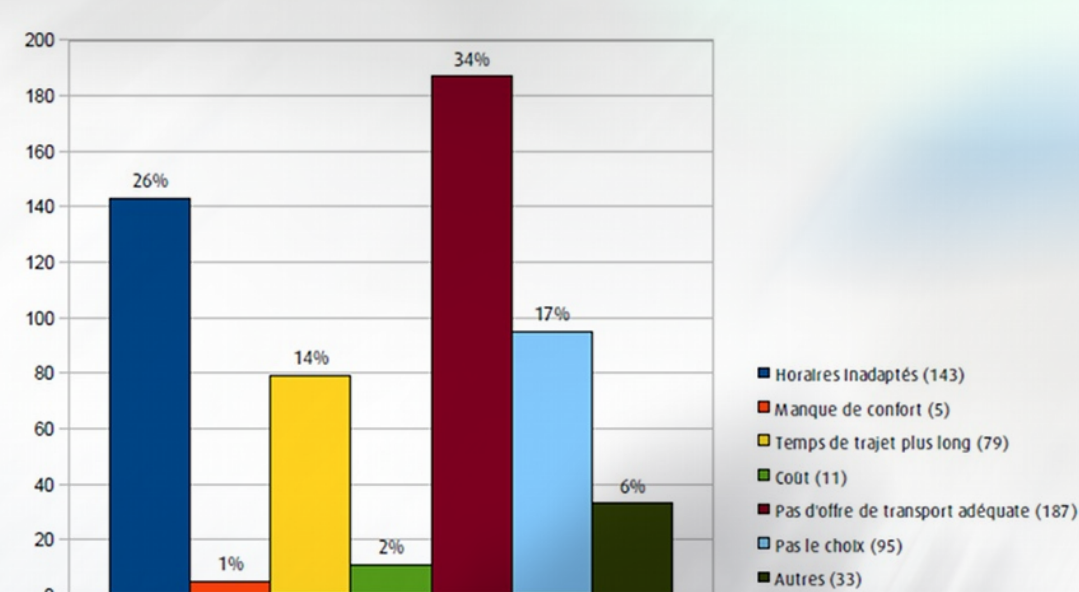
76% des agents enquêtés utilisent un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail, 17% viennent à pied et seulement 7% utilisent les transports en commun ou le covoiturage. Le PDA consacrera ainsi une part importante de ses actions à promouvoir les modes alternatifs à la voiture.

Question : Quels modes de transports utilisez-vous pour vous rendre au travail ?



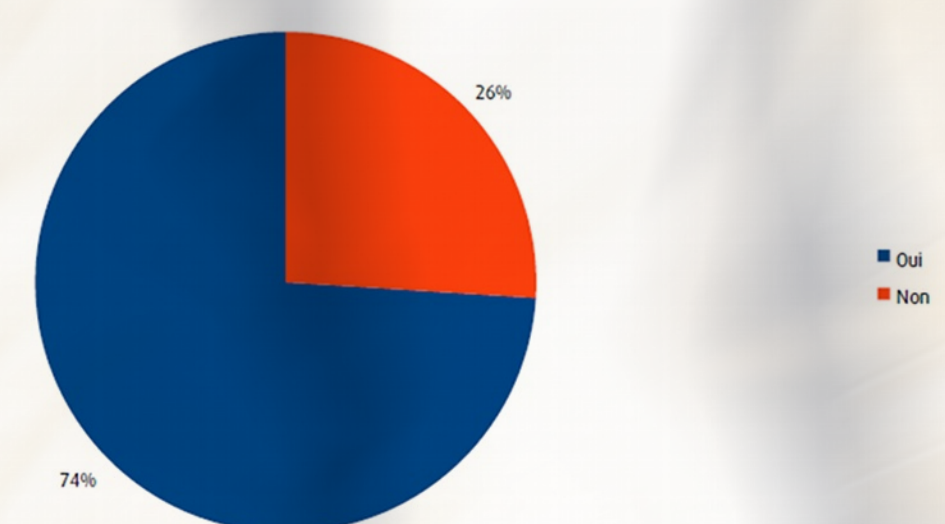
La faible utilisation des transports en commun semble s'expliquer par un manque d'offre adéquate accompagnée d'horaires inadaptés. Pour autant les réseaux de Brive, de Tulle et le TER ont été totalement reformatés ces derniers mois. Une large information sur ces nouvelles offres devra ainsi être faite au plus vite.

Question : Pourquoi n'utilisez-vous pas les transports en commun pour vous rendre au travail ?



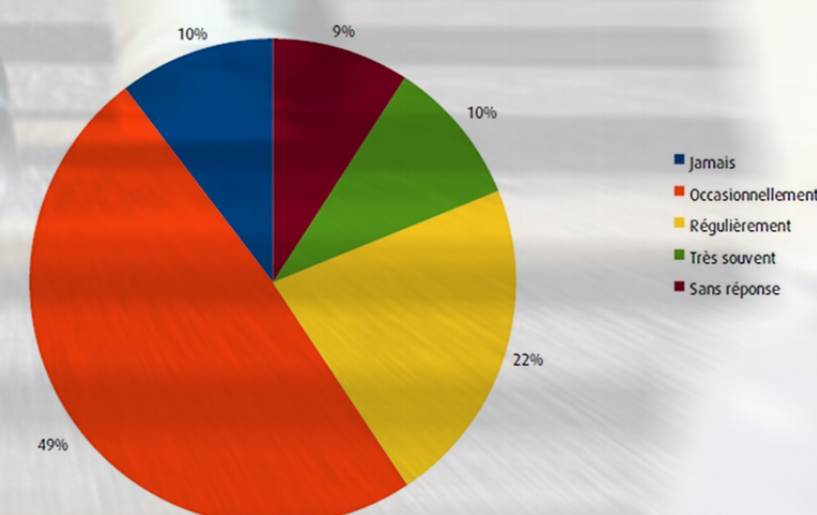
Quant au covoiturage, s'il n'est pour l'instant que très peu pratiqué, seuls 26% des agents enquêtés y sont opposés. Les freins relevés sont principalement d'ordre organisationnel et devront être atténués par le PDA.

Question : Seriez-vous prêts à pratiquer le covoiturage pour vos trajets domicile / travail ?



Les déplacements professionnels

Question : Dans le cadre professionnel, vous vous déplacez ...

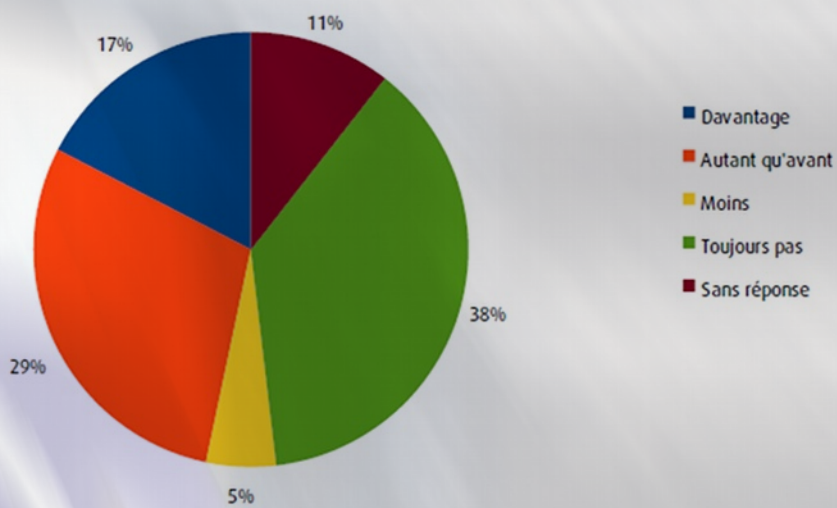


Seuls 10% des agents enquêtés ne se déplacent jamais dans le cadre de leur travail. Quant aux autres, seuls 4% d'entre eux considèrent que leur façon de se déplacer est en parfaite adéquation avec les politiques de développement durable.

Des déplacements professionnels peu durables...

Ces dernières années, seuls 17 % des agents enquêtés affirment utiliser davantage les modes doux pour leurs trajets professionnels. 38% ne les utilisent toujours pas.

Question : Ces dernières années, pour vos trajets professionnels vous utilisez les modes doux ...



(Suite sur "Le Diagnostic -2-")